

L'archevêque de Poitiers convoque un synode diocésain



Qu'est-ce qu'un synode ?

L'étymologie du mot « synode », selon une explication répandue, signifie « *faire route ensemble* », mais aussi, plus justement, « *franchir le même seuil pour vivre sous un même toit* ». Ainsi, un synode diocésain est d'abord un acte spirituel au sens plein du terme, non pas seulement un organe de gouvernement. Il atteste la collégialité de l'Église ; il exprime la responsabilité de tous dans la diversité des fonctions, ministères et charismes. **Il engage le présent et l'avenir de l'Église diocésaine, à travers la définition des priorités et modes d'action ordonnés au double service de la mission et de la communion.** Le synode est un acte à la fois symbolique et pratique : il manifeste la nature de l'Église et oriente son activité.

Pourquoi un synode ?

Dans sa lettre de convocation jointe, l'archevêque de Poitiers insiste sur la nécessité « *d'adapter nos manières d'être des disciples et des missionnaires au temps où nous vivons* ». Ce synode a donc pour but de **trouver des moyens pour vivre l'Évangile, ici et maintenant**, particulièrement avec les générations nouvelles marquées par un monde en profonde mutation.

Comment va se vivre ce synode ?

Ouvert début janvier 2017, ce synode se vivra en deux temps, sur deux années consécutives : un premier temps d'**écoute** des générations nouvelles, particulièrement via un e-synode ; et un second temps d'**échange**, à partir de ces réalités entendues, pour donner à l'ensemble du diocèse des priorités concrètes devant être vécues par tous.



Ensemble, prions pour ce synode



Lettre de convocation

Devenant votre archevêque en 2012, et grâce à la connaissance que j'avais déjà du diocèse depuis 2007, j'ai voulu très vite adapter certaines réalités au présent de la société et de l'Église. Pour cela j'ai mis en œuvre une nouvelle carte paroissiale, constitué quatre pôles coordonnant les services diocésains et redéfini les règles des finances diocésaines, m'inspirant des appels émis dans le synode de 2003.

Toutes importantes que soient ces choses, elles ne sont que secondes ; l'essentiel pour nous est ailleurs : **nous sommes appelés par le Seigneur à être des disciples et des missionnaires**, ainsi qu'aime à le redire le pape François.

« Il faut aussi adapter
nos manières
d'être des disciples
et des missionnaires
au temps
où nous vivons. »

Il ne suffit donc pas d'avoir des instances qui fonctionnent bien et des finances plus saines – nous sommes sur le chemin mais ce n'est pas encore gagné – il faut aussi adapter nos manières d'être des disciples et des missionnaires au temps où nous vivons.

Ceci concernant chacun dans le diocèse, le chemin permettant de se donner des repères et des priorités doit être parcouru par tous. Pour cette raison, et m'appuyant sur les heureuses expériences de 1993 et de 2003, après avoir entendu le conseil presbytéral et le conseil pastoral diocésain qui m'ont encouragé dans ce sens à l'unanimité de leurs membres, moins une voix au conseil pastoral diocésain, **je décide de convoquer un synode diocésain. Il sera ouvert en janvier 2017 et clos au terme de l'année 2018.**

« Le projet du
synode est exprimé
dans son titre :
*Avec les
générations
nouvelles,
vivre l'Évangile.* »

Le projet du synode est exprimé dans son titre :
Avec les générations nouvelles, vivre l'Évangile.

Deux étapes successives marqueront sa célébration :

- 1- **Un temps d'écoute** des générations nouvelles, de leurs attentes, de leurs projets ; temps vécu dans les paroisses, mais aussi dans les autres réalités de la vie du diocèse : mouvements apostoliques, groupes spirituels, institutions tel l'Enseignement catholique, services diocésains, etc.
- 2- **Un temps de collation** des réalités perçues et des choses entendues dans le but de donner à l'ensemble du diocèse des priorités concrètes devant être vécues par tous.

Les mois qui conduiront à janvier 2017, à compter de ce dimanche 26 juin 2016, auront pour but de préciser :

- La constitution de l'équipe synodale.
- Les outils au service de l'écoute des personnes, de la collation des faits et des paroles, de leur regroupement et classement.
- Des mises en œuvre avec les responsables de la vie diocésaine : curés des paroisses, responsables des services et des mouvements.

A côté d'outils plus habituels, **j'ai souhaité qu'un véritable e-synode soit mis en place** ; une personne en sera plus spécialement chargée auprès de la personne assurant le secrétariat général du synode. Dès maintenant, je vous invite à retenir deux dates, celles qui marqueront l'ouverture du synode diocésain de Poitiers :

1-Le samedi 7 janvier 2017 : journée destinée à celles et ceux qui exercent une responsabilité dans la pastorale du diocèse :

- Membres des trois conseils diocésains,
- Curés, prêtres coopérateurs et membres des équipes pastorales des paroisses,
- Responsables et membres des équipes diocésaines des services diocésains,
- Responsables des mouvements apostoliques, spirituels, familiaux, éducatifs et caritatifs, jeunes et adultes,
- Chefs d'établissement de l'Enseignement catholique.

2-Le dimanche 15 janvier 2017 : ouverture du synode dans chacune des paroisses du diocèse.

Je demande que la messe célébrée ce dimanche soit celle de la fête de saint Hilaire.

- Les services, mouvements, institutions verront à marquer dans leur agenda, durant le mois de janvier 2017 un temps d'ouverture du synode.

Des précisions seront données ultérieurement au sujet de ces deux journées.

Le chemin synodal devient notre priorité commune à compter de ce jour ; j'appelle chacun à y prendre toute sa part.

*Cathédrale Saint Pierre de POITIERS
Dimanche 26 juin 2016*

+ Pascal WINTZER, archevêque de Poitiers

« Dès maintenant, je vous invite à retenir deux dates, celles qui marqueront l'ouverture du synode diocésain de Poitiers : le samedi 7 janvier et le dimanche 15 janvier 2017 »

« Le chemin synodal devient notre priorité commune à compter de ce jour ; j'appelle chacun à y prendre toute sa part. »

Horaire des messes du lundi 27 juin au vendredi 26 août 2016

LUNDI
12h05 : St-Porchaire

MARDI
12h05 : Notre-Dame
18h30 : St Hilaire

MERCREDI
12h05 : St-Porchaire
18h30 : Beaulieu

JEUDI
12h05 : Notre-Dame
18h30 : St-Paul

VENDREDI
12h05 : St-Porchaire

SAMEDI
9h30 : Notre-Dame

SAMEDI

18h30 : Saint-Paul

DIMANCHE

9h : Notre-Dame

10h30 : Montbernage
(forme extraordinaire)

11h : Cathédrale

18h30 : Saint-Porchaire

*Pour les horaires du week-end de
l'Assomption, se reporter au tract*

SAMEDI

18h30 : Saint-Porchaire

18h30 : Beaulieu (semaines
impaires) ou Mignaloux
(semaines paires)

DIMANCHE

9h : Sainte-Radegonde

10h : Saint-Hilaire

10h30 : Saint-Paul et
Notre-Dame-la-Grande

10h30 : Montbernage
(forme extraordinaire)

11h : Cathédrale
(des Rameaux à Noël)

Sainte-Radegonde
(de la Sainte-Famille
au 5ème dimanche de Carême)

11h30 : Montierneuf

18h30 : Saint-Porchaire

Horaire des messes à partir du samedi 27 août

LUNDI
12h05 : St-Porchaire
18h30 : Saint-Paul

MARDI
9h : Sainte-Radegonde
11h : Saint-Paul
12h05 : Notre-Dame
18h30 : Saint-Hilaire

MERCREDI
12h05 : Saint-Porchaire
18h30 : Beaulieu

JEUDI
9h : Cathédrale
12h05 : Notre-Dame
18h30 : Saint-Paul
18h30 : Saint-Hilaire

VENDREDI
12h05 : Saint-Porchaire
18h15 : Cathédrale

SAMEDI
9h30 : Notre-Dame

Plus d'informations ?

05 49 41 23 76

paroissetrinitepoitiers@gmail.com